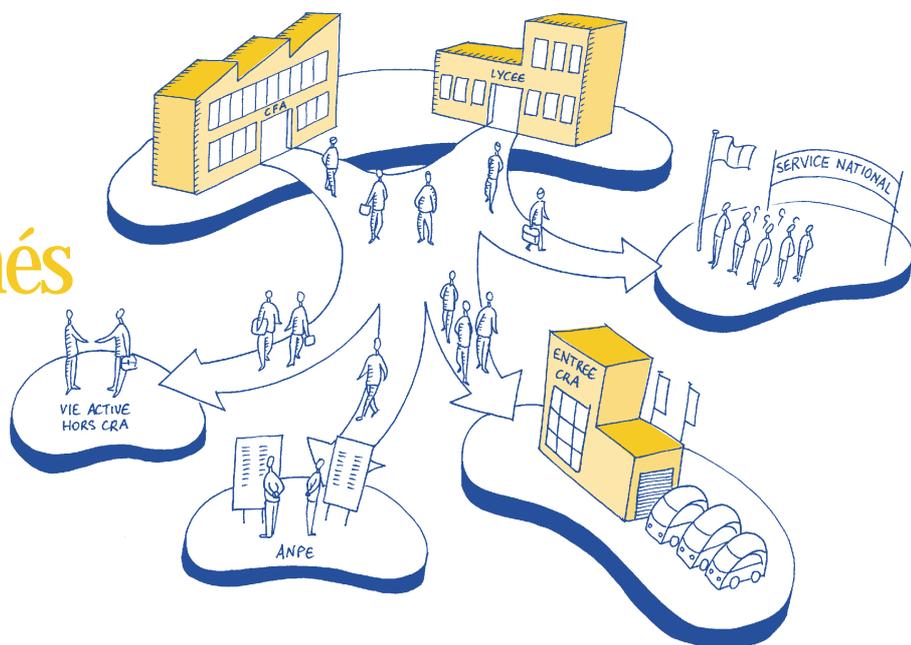


Auto focus

Observer
pour mieux former

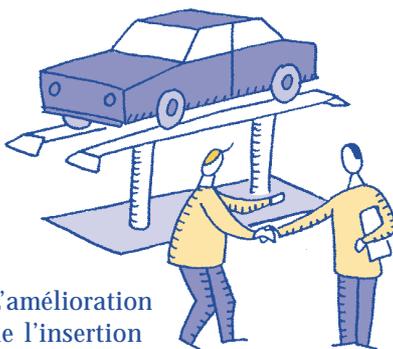
DOSSIER

L'insertion professionnelle des jeunes formés aux métiers de l'automobile



Progression du taux d'emploi des apprentis

→ La reprise économique semble avoir profité aux jeunes apprentis dont le taux d'emploi a augmenté de plus de 10 points sur une période de deux ans. Et ce, dans un contexte de forte progression des effectifs en formation puisque sur la période considérée le nombre global d'apprentis a augmenté de 8 %.



L'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes formés aux métiers de l'automobile est consécutive :

- à un contexte économique plus favorable,
- mais aussi à l'action concertée de la Branche et des pouvoirs publics quant à l'amélioration du dispositif de formation visant une plus grande recherche de la relation emploi-formation.

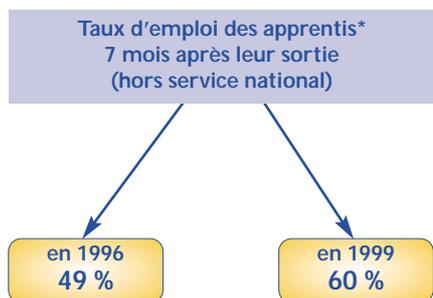
L'enquête Insertion

Les résultats présentés sont issus des enquêtes IVA (1) et IPA (2) menées par le ministère de l'Éducation nationale en collaboration avec les établissements de formation.

Les données exploitées par l'A.N.F.A. concernent l'ensemble des jeunes ayant suivi une formation automobile, en apprentissage ou en lycée professionnel, et qui sont sortis du système éducatif en 1998.

Il s'agit de l'analyse de la situation à 7 mois, les jeunes ayant été interrogés en janvier 1999.

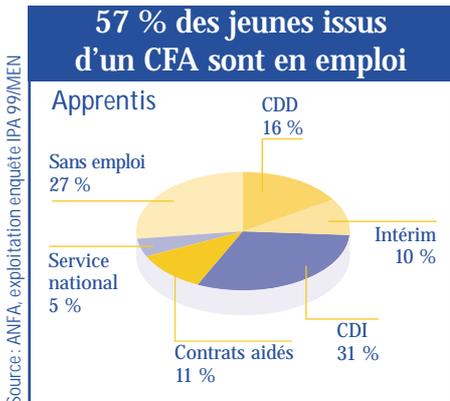
- (1) Insertion Vie Active
(2) Insertion Professionnelle des Apprentis



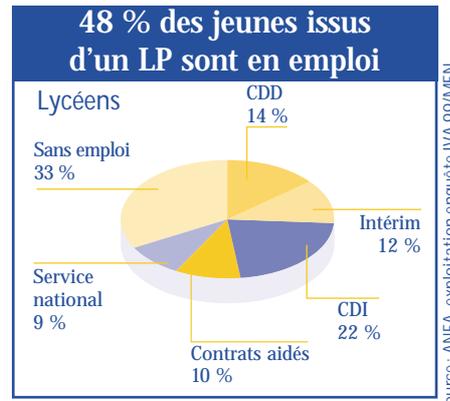
* Taux d'emploi : CDD + CDI, recalculé hors service national



Les jeunes qui sortent de CFA trouvent plus rapidement un emploi que les jeunes qui sortent d'un lycée professionnel



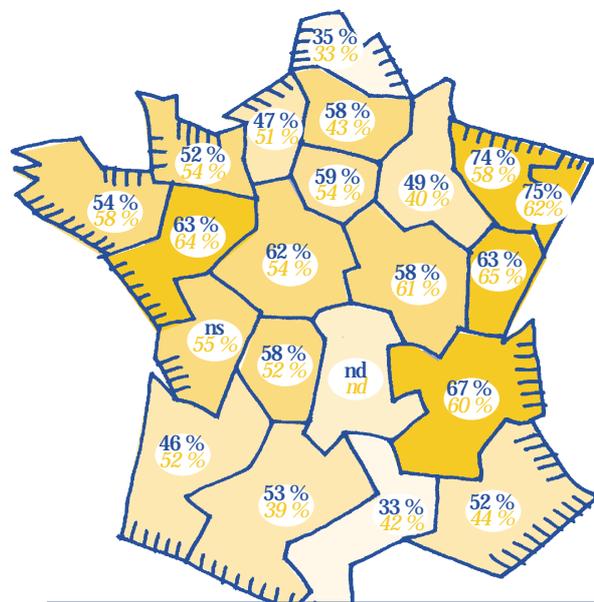
Sept mois après la sortie de l'école, les apprentis sont plus nombreux à trouver un emploi. De plus, cet emploi apparaît plus stable puisque la part des emplois en CDI est de 31 % pour les jeunes sortant de l'apprentissage contre seulement 22 % pour les jeunes sortant de lycées professionnels.



Les conditions d'entrée dans la vie active, plus favorables pour l'ensemble des jeunes formés, n'effacent pas pour autant les disparités liées aux niveaux de formation ou aux contextes économiques locaux.

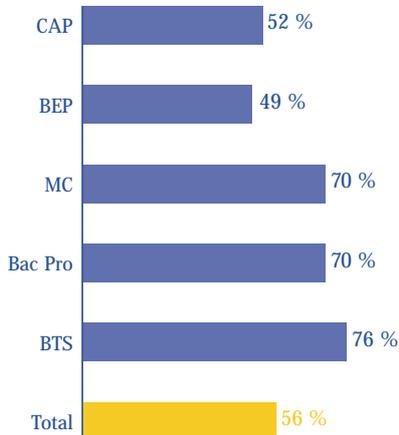
En effet, de grandes disparités existent encore :

- selon les régions
- selon les diplômes



Part des jeunes en emploi (CDD + CDI) par région
France → Jeunes issus d'un CFA : 57 %
→ Jeunes issus d'un LP : 48 %

Part des jeunes en emploi par diplôme, 7 mois après la sortie du CFA ou du LP

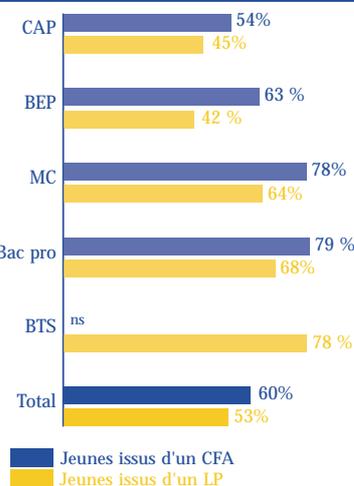


Globalement, on peut considérer que plus le diplôme est élevé et plus le jeune a de chance d'obtenir un emploi à la fin de sa formation.

En outre, on peut relever que :

- Tous modes confondus, l'insertion professionnelle est plus favorable aux jeunes titulaires d'un CAP qu'aux jeunes titulaires d'un BEP, cependant, en apprentissage, l'insertion est plus élevée pour les BEP, alors qu'en lycée, l'insertion des BEP est la plus faible observée.
- Les situations d'emploi sont similaires avec une MC et avec un bac pro. De fait, si la MC est un diplôme de niveau V, elle semble fonctionner comme un diplôme de niveau supérieur en facilitant l'accès à l'emploi.

Part des jeunes en emploi par mode de formation et par diplôme



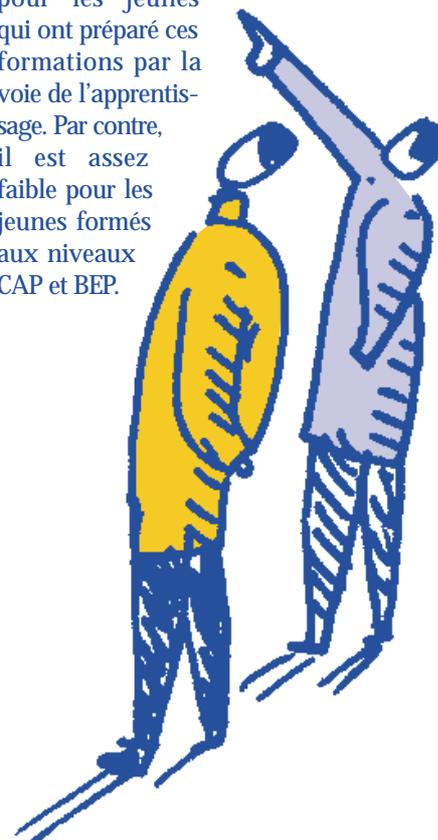
Une très bonne insertion dans l'entreprise formatrice

La période en entreprise, qu'elle soit réalisée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou dans le cadre d'un stage pour un lycéen, est un atout majeur quant à l'insertion professionnelle, elle permet pour une grande part des entreprises, au-delà de l'aspect formation et transmission des compétences, de connaître le jeune et de le tester en vue d'une prochaine embauche.

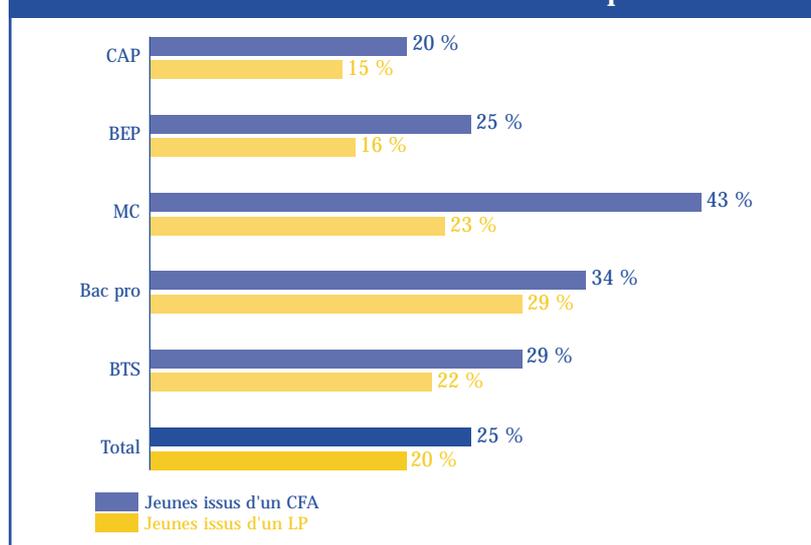
Ainsi, sept mois après leur sortie du système éducatif :

- **25 % des anciens apprentis** sont en emploi dans l'entreprise où ils ont fait leur contrat d'apprentissage et
- **20 % des anciens lycéens** travaillent dans l'entreprise où ils ont réalisé leur stage de formation. On peut souligner ici le rôle important que jouent les périodes en entreprise, dans le parcours professionnel des jeunes.

Le taux de maintien dans l'entreprise où le jeune a préparé son apprentissage ou suivi un stage est variable en fonction du diplôme. Il est particulièrement élevé pour les jeunes qui sortent du système éducatif aux niveaux bac professionnel et mention complémentaire et surtout pour les jeunes qui ont préparé ces formations par la voie de l'apprentissage. Par contre, il est assez faible pour les jeunes formés aux niveaux CAP et BEP.



Taux de maintien dans l'entreprise formatrice des jeunes formés aux métiers de l'automobile selon le mode de formation et le diplôme



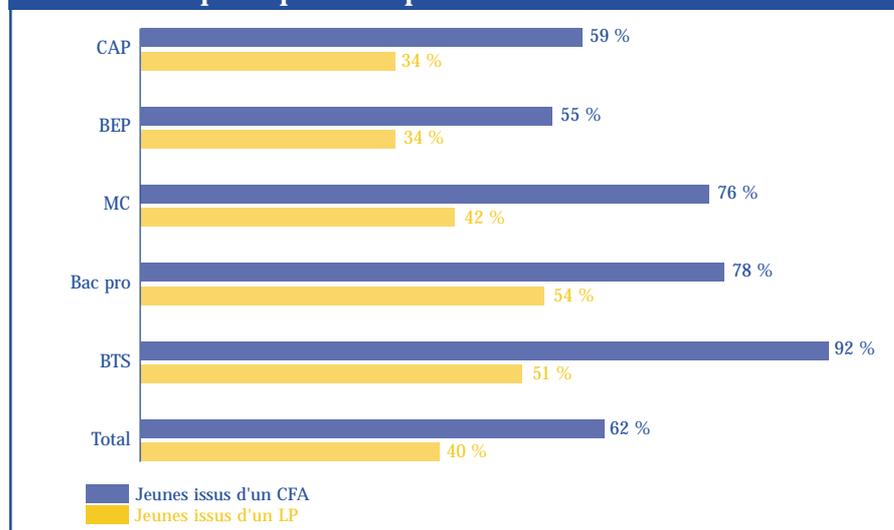
Source: ANFA, exploitation enquête IVA 99/JPA 99/MEN
Attention: les effectifs BTS apprentissage concernés par l'enquête sont très faibles, les résultats sont donc à considérer avec précaution.

L'insertion dans le secteur du commerce et de la réparation automobile est plus forte pour les jeunes issus de l'apprentissage

L'insertion dans le secteur du commerce et de la réparation automobile est plus élevée pour les apprentis que pour les lycéens qui apparaissent beaucoup plus nombreux à quitter le CRA pour travailler dans un autre secteur d'activité et plus souvent sur des emplois précaires. En effet, parmi les jeunes qui avaient un emploi 7 mois après leur sortie, **62 % des anciens apprentis** exerçaient leur activité dans une entreprise du CRA contre **40 % des jeunes** venant de lycées professionnels.

De façon générale, le maintien dans le CRA évolue en fonction du diplôme : l'insertion dans le CRA augmente avec le niveau de diplôme.

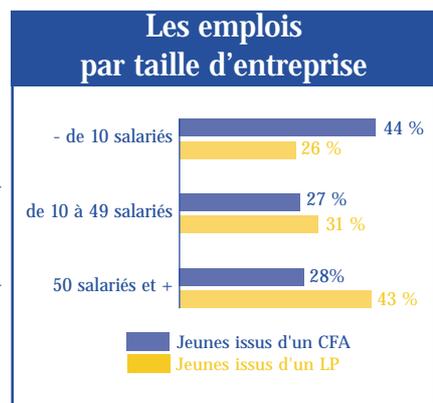
Taux d'insertion dans le commerce et la réparation automobile par diplôme et par mode de formation



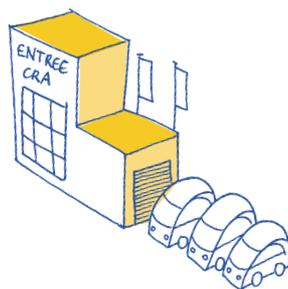
Source: ANFA, exploitation enquête IVA 99/JPA 99/MEN
Attention: les effectifs BTS apprentissage concernés par l'enquête sont très faibles, les résultats sont donc à considérer avec précaution.

Les jeunes issus de l'apprentissage sont plus souvent employés dans les petites entreprises et les jeunes issus d'un LP dans les plus grandes

Source : ANFA, exploitation enquête IVA/IPA 99



Parmi les jeunes qui ont un emploi, 44 % des anciens apprentis travaillent dans une entreprise de moins de 10 salariés et 43 % des anciens lycéens travaillent dans une entreprise de 50 salariés et plus.



Lorsque les jeunes sortant d'un CFA ou d'un LP ont un emploi dans le CRA, celui-ci s'exerce le plus souvent dans une entreprise de moins de 10 salariés et en majorité avec un CDI, mais lorsque l'emploi est hors CRA, il est plutôt exercé dans une entreprise de plus de 50 salariés et le plus souvent avec un CDD. En conséquence, l'orientation professionnelle que le jeune choisit, ou subit, à la fin de sa formation joue un rôle majeur quant à l'obtention d'un emploi stable.

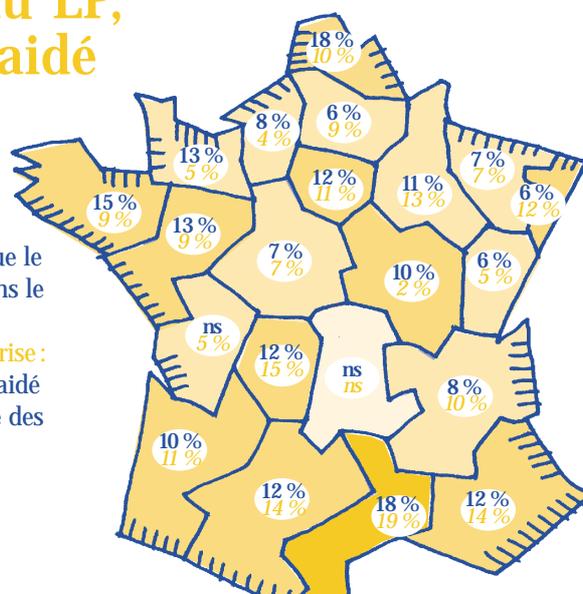
Après leur sortie du CFA ou du LP, 1 jeune sur 10 est en contrat aidé

Les contrats aidés concernent un nombre croissant de jeunes à l'issue de leur sortie du système éducatif. Parmi ceux-ci, près d'un sur deux est inscrit sur un contrat de qualification.

Dans le cadre d'un emploi, l'usage du contrat aidé est plus important pour les jeunes qui viennent d'un LP (14 % des emplois) que pour les jeunes issus de l'apprentissage (12 % des emplois).

Ce taux augmente en fonction :

- **du secteur d'activité :** il est plus élevé lorsque le jeune a un emploi dans le CRA,
- **de la taille de l'entreprise :** le recours au contrat aidé demeure une pratique des petites entreprises.



Part des jeunes en contrat aidé par région
 France → jeunes issus d'un CFA : 11 %
 → jeunes issus d'un LP : 10 %

Globalement, les jeunes sont satisfaits de leur formation...

86 % des apprentis sont satisfaits de la formation reçue, contre 77 % des lycéens

66 % des apprentis ont un emploi en relation avec la formation suivie, contre 45 % des lycéens

61 % des apprentis sont satisfaits de leur situation, contre 56 % des lycéens



Auto focus

Directeur de la publication :

Yves Terral

Directeur de rédaction :

Philippe Mérel

Rédaction :

Valérie Chiron, Hélène Camaret

Observatoire :

Tél. : 02 28 01 08 01

